

# Dossier de Presse – RENTRÉE 2018

## 8ème édition de l'indicateur du Coût de la rentrée en STAPS

# 2018

**Contact :**

Mathias GOASMAT

Président de l'ANESTAPS

[presidence@anestaps.org](mailto:presidence@anestaps.org)

06 29 64 10 77

## SOMMAIRE

**AVANT-PROPOS**

**L'ASSOCIATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN STAPS**

**LA RENTRÉE ÉTUDIANTE EN STAPS**

**LE COÛT DE L'ÉQUIPEMENT SPORTIF EN STAPS**

**BILAN ET ANALYSE**

**RÉFÉRENCES ET SOURCES**

# AVANT PROPOS

**L'Association Nationale des Étudiants en STAPS**, unique organisation représentative des 67 000 étudiants en STAPS de France publie son **8ème indicateur du coût de la rentrée**.

**Pour la première fois depuis plusieurs années, le coût global de la rentrée est en diminution en 2018.** Engagée auprès de la FAGE dans un combat contre les mutuelles étudiantes privées, c'est une victoire pour l'organisation mais surtout pour les étudiants qui vont pouvoir économiser 217€ de frais de sécurité sociale. En effet, la rentrée 2018 marque la fin du régime de sécurité sociale étudiant (RSSE) ce qui permettra aux étudiants d'être rattachés au régime général de la caisse nationale d'assurance maladie. Cette mesure a un impact significatif alors qu'en moyenne, selon une étude de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE), un tiers des étudiants renoncent à leurs soins pour des raisons financières. Au total c'est 100 millions d'euros de pouvoir d'achat supplémentaire pour près d'un million d'étudiants. Pour l'ensemble des 1,8 millions d'étudiants autrefois bénéficiaires du régime défaillant de sécurité sociale étudiant, ils bénéficient désormais d'un régime plus efficace, des délais de remboursement plus raisonnables, et donc un meilleur accès au soin.

À ce principal facteur de diminution du coût de la rentrée, s'ajoute celui de la réduction historique des frais d'inscription à l'université, qui ont chuté de 7,91. Ce gain économique non négligeable est à nuancer avec l'apparition de la Contribution Vie Étudiante et Campus (CVE-C) pour les étudiants non-boursiers. Mise en place pour la rentrée 2018, la CVE-C a été créée pour financer des initiatives étudiantes, des politiques de prévention ainsi que la promotion de la santé, de la culture et du sport. **La somme à régler pour les étudiants s'élève par conséquent à 90€ additionné au prix de l'inscription universitaire : 170€ en licence.** L'ANESTAPS et le réseau de la FAGE seront donc attentifs à sa mise en application sur les territoires afin qu'elle soit un réel vecteur de développement de la vie étudiante permettant d'apporter des améliorations concrètes sur les conditions de vie et d'épanouissement des étudiants.



# AVANT PROPOS

Par ailleurs, nous observons **une augmentation significative des frais spécifiques** auxquels sont confrontés les étudiants en STAPS qui font leurs premiers pas à l'université. Venant s'ajouter aux dépenses générales, il est impératif pour un étudiant en STAPS de se procurer le matériel adéquat en fonction de l'activité physique, sportive et artistique inscrite dans sa maquette de formation lui permettant de pratiquer dans des conditions optimales pour sa réussite.

En parallèle de ces chiffres, l'ANESTAPS tient à rappeler au gouvernement que le contexte en STAPS reste toujours compliqué. Alors que **notre service public éducatif a pour mission d'assurer l'égalité des chances**, il est de plus en plus difficile pour un jeune de réussir dans l'Enseignement Supérieur. Avec un nombre grandissant d'abandons en première année (Environ  $\frac{1}{3}$  selon l'étudiant), un pourcentage d'étudiants salariés toujours plus élevé (46% en 2016 ; soit 1% de plus qu'en 2013 (source OVE: observatoire de la vie étudiante), un nombre de recours aux aides d'urgences en augmentation, il est de plus en plus difficile pour un jeune d'entrevoir sereinement sa formation et plus largement son futur professionnel.

Malgré un investissement fléché vers la filière STAPS permettant une augmentation du nombre de places, à la veille de la rentrée les chiffres restent encore flous et des milliers de jeunes n'auront pas accès à STAPS à la rentrée. Alors que nous nous préparons à recevoir les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, il est inconcevable de procéder à une sélection, sociale qui plus est, par le manque de places en STAPS mais aussi de par le prix élevé des autres formations dans le champ du sport.

Face à ce constat, face à ces chiffres alarmants, face à la précarité étudiante que nous observons au quotidien, et plus largement face au dysfonctionnement du système de formation dans le champ du sport, l'ANESTAPS et La FAGE ont des solutions.

**Plus que des simples promesses, les jeunes demandent aujourd'hui des actions concrètes.**



*L'ANESTAPS est la seule organisation représentative des étudiants en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.*

Un réseau de **37 associations**  
**67 000 étudiants** représentés  
Plus de **600 cadres associatifs**  
**17 membres du bureau national**  
**90 formateurs ANESTAPS**



#### 4 valeurs fondatrices :

- Le fonctionnement démocratique grâce auquel les décisions sont prises par les étudiants.
- L'indépendance politique et confessionnelle
- Le pluralisme.
- Le principe de subsidiarité pour les relations entre les associations adhérentes.

## LA RENTRÉE ÉTUDIANTE EN STAPS

En parallèle de la parution de la seizième édition du coût de la rentrée, éditée par la FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes), la huitième édition du coût de la rentrée en STAPS, publiée par l'ANESTAPS, cherche à mettre en lumière les charges financières supplémentaires que doivent supporter les étudiants en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives en cette rentrée universitaire.

L'ANESTAPS ajoute donc un quinzième poste de dépense, qui vient s'ajouter aux quatorze autres déjà observés par la FAGE, qui n'est autre que le coût des équipements sportifs. La pratique sportive étant utilisée comme un support d'apprentissage, il s'agit du matériel pédagogique requis et indispensable pour la réussite et l'émancipation des étudiants.

La FAGE sépare volontairement deux types de frais, ceux liés à la vie courante (qui représentent les frais mensuels) et les frais spécifiques de la rentrée que les étudiants devront régler au mois de septembre. Les frais liés à la spécificité de la filière STAPS entrent dans cette seconde catégorie et a été calculé pour que l'étudiant n'est pas besoin de réinvestir au cours de l'année dans du matériel sportif supplémentaire.

Les 15 postes de dépenses d'un étudiant en STAPS sont donc les suivants :

### Frais de la vie courante :

- Loyer et charges
- Repas au RU
- Téléphone et Internet
- Transports
- Loisirs
- Alimentation, vêtements, produits d'hygiène et d'entretien

### Frais spécifiques à la rentrée en STAPS :

- Droits d'inscription
- Sécurité sociale
- CVE-C
- Complémentaire santé
- Médecine préventive
- Frais d'agence
- Assurance logement
- Matériel pédagogique
- Matériel sportif spécifique

## LE COÛT DE L'ÉQUIPEMENT SPORTIF EN STAPS

Outre le matériel pédagogique commun à tous les étudiants, l'achat de matériel sportif représente une charge financière lourde que doivent supporter les étudiants en STAPS.

De manière générale, et ce qui présente une richesse de notre filière, les équipes pédagogiques des UFR et départements STAPS construisent la formation de sorte à ce que les étudiants pratiquent, lors de leur cursus universitaire, des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) diversifiées. Ces heures de pratique sont également indispensables pour l'acquisition d'un DEUST (Bac +2) ou d'une carte professionnelle (Bac +3), des actions doivent donc être mises en place pour ne pas pénaliser les étudiants en situation de précarité.

### **Voici de manière générale les APSA et catégories d'APSA qui demandent un investissement spécifique :**

- Sports collectifs de grand terrain (Rugby, Football..)
- Sports collectif de petit terrain (Basketball, Volleyball, HandBall)
- Sports de raquettes (Badminton, Tennis de table, Tennis)
- Sports de combat (Judo, Boxe ..)
- Activités Physiques de Pleine Nature, APPN (Escalade, Course d'orientation..)
- Athlétisme
- Natation

### **Nécessitant l'achat de matériel spécifique suivant :**

- Chaussures à crampons, protèges-tibias et chaussettes hautes
- Raquette et house
- Judogi, gants, mitaines et protège-dents
- Maillot de bain, bonnet de bain et lunettes
- Chaussons d'escalade et magnésie
- Chaussures à pointes

En plus du matériel spécifique nécessaire susnommé, il paraît évident de posséder du matériel général s'adaptant à différentes pratiques : textiles, chaussures de salle, serviette de toilette, sac de sport..

Notre étude se base ainsi sur la base matérielle générale, additionnée au coût généré par la variété des APSA pratiquées pendant une année d'étude de L1. Ce chiffre sera désormais appelé "Panier STAPS" pour plus de lisibilité.

Par ailleurs, pour se rapprocher au plus de la réalité, notre enquête est fondée sur des chiffres précis récupéré auprès de 3 enseignes nationales de distribution de matériel sportif (Décathlon, Go Sport, Intersport). Lorsqu'un groupement d'APSA contient plusieurs disciplines nécessitant du matériel spécifique, nous avons calculé le coût moyen d'une activité au sein du groupement. Pour établir le panier, nous avons sélectionné les articles de la marque de l'enseigne appropriés au niveau de pratique en STAPS.

	Panier STAPS 2017	Panier STAPS 2018
Sport collectif	35,43 €	28,80 €
Sport de raquette	37,71 €	22,53 €
Sport de combat	34,50 €	32,20 €
Natation	8,47 €	16,14 €
APPN	40,17 €	49,30 €
Athlétisme	42,98 €	35,00 €
Général	278,99 €	311,32 €
<b>TOTAL</b>	<b>478,25 €</b>	<b>495,29 €</b>



**Nous observons donc une augmentation de 3,6 % de la dépense prévisionnelle des étudiants en STAPS par rapport à la rentrée 2017.**

## BILAN ET ANALYSE

Le calcul du coût de la rentrée pour un étudiant en STAPS met aujourd'hui en avant deux volets distincts.

- Dans un premier temps, nous constatons une augmentation de 3,6% du Panier qui représente le coût du matériel sportif demandé pour un étudiant engagé dans une formation en STAPS. Ce coût passe en effet de 478,25€ à l'entrée 2017 à 495,29€ en 2018.

Paradoxalement aux matériels sportifs de loisirs qui est de plus en plus accessibles par son faible coût permettant ainsi l'accès à la pratique aux plus grands nombre, les fournitures sportives recommandés pour la filière STAPS requiert une certaine qualité et sont augmentation sur cette rentrée. Une augmentation de 17€ qui pousse l'ANESTAPS à alerter une année de plus les différents acteurs de l'enseignement supérieur sur des frais d'inscription cachés pouvant discriminer certains étudiants.

**Pour permettre à tous de réussir et éliminer les barrières sociales, l'ANESTAPS propose :**

- **La location de matériel sportif spécifique par tous les UFR STAPS**
- **Un soutien des initiatives de "troc" mises en places par les associations STAPS.**
- Dans un second temps, en s'appuyant sur l'indicateur publié par la FAGE (reprenant les dépenses de la vie courant et les frais de rentrée de tous les étudiants), nous pouvons observer une diminution de coût de la rentrée de 6,8%.

Pour autant comme expliqué dans l'avant-propos l'ANESTAPS ne s'arrête pas à l'obtention de ces victoires. Les complémentaires santé proposées par les mutuelles étudiantes continuent d'augmenter leurs prix, hors les STAPS sont exposés à de nombreux risques et font partie des étudiants les plus touchés par cette inflation.

**L'ANESTAPS et la FAGE demande également une réforme d'ampleur des aides sociales aux étudiants.** Transformer le système des bourses sur critères sociaux, réformer les modalités d'attribution des APL pour les étudiants, mieux répartir les fonds dédiés à l'autonomie des étudiants, les sujets sont nombreux pour rendre notre système d'aides sociales plus juste socialement.

La première organisation étudiante, dans cet objectif, propose la **création d'une Aide Globale d'Indépendance (AGI)**. L'aide serait ainsi **calculée en fonction de la situation de l'étudiant et des revenus déclarés du foyer fiscal auquel il est rattaché**, garantissant une aide équitable et juste. L'Aide Globale d'Indépendance doit être une aide progressive pour répondre au mieux aux besoins de l'étudiant.

Actuellement organisé en paliers, le système de bourses sur critères sociaux ne s'adapte pas de manière optimale à la situation d'un étudiant puisqu'il entraîne la création d'un effet de seuil délétère. Pour remédier à cela, **la FAGE propose une linéarisation du système des bourses** afin qu'à chaque situation soit corrélée une aide adaptée.

La seconde partie de l'AGI correspond à **une aide au logement réservée aux étudiants décohabitants**. Les aides au logement sont actuellement déterminées selon la surface du logement, présentant un aspect discriminant. Grâce à l'AGI, cette sera **calculée sur la base du prix moyen du logement au niveau du bassin de vie et de la situation sociale de chacun** permettant à tous les étudiants de bénéficier d'une aide adaptée à sa situation et au coût que représente son logement.

**En 2018, un étudiant engagé dans une filière de la formation STAPS devra donc déboursier un total de 2735,84 euros en moyenne, ce qui correspond à une diminution de 5,3% par rapport à 2017.**

**Et le panier d'équipement spécifique pour les étudiants STAPS représente cette année 30,10% de ses dépenses de septembre, une somme non négligeable pour nos étudiants en cette période compliquée de rentrée universitaire.**

## RÉFÉRENCES ET SOURCES

Indicateur du coût de la rentrée de la FAGE – édition 2018 : [https://www.fage.org/ressources/documents/3/5385-DP\\_CDR\\_2018\\_FAGE.pdf](https://www.fage.org/ressources/documents/3/5385-DP_CDR_2018_FAGE.pdf)

- Décathlon : <http://www.decathlon.fr>
- Go Sport : <http://www.go-sport.com>
- Intersport : <http://intersport.fr>

